



SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON

Tel : 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 Fax : 04 72 33 87 18

e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://snudifo69.com>

Compte-rendu du CTSD du vendredi 2 juillet 2021

En préambule le SNUDI FO a souhaité protester contre le calendrier tardif de cette instance, puisque le CTSD devait se tenir le 24 juin, décalé au 2 juillet pour cause d'élections régionales !

Le Rhône, demeure un des seuls départements à voir étudier la carte scolaire 2021 aussi tardivement, créant désorganisation et inquiétude dans collègues et écoles concernées.

Lors de ce dernier CTSD de l'année qui s'est tenu dans les locaux de la DSDEN, les mesures qui ont été prises ne vont pas dans le bon sens.

- 45 créations pour 44 retraits
- 13 annulations de créations pour 24 annulations de retraits
- 34 classes qui ne fermeront pas en prenant en compte une base de 24 élèves en GS, CP ou CE1

A noter que 2 fermetures d'écoles sont décidées :

- A Lyon 1, l'école Levi-Strauss qui comptait pourtant 35 élèves inscrits pour la rentrée 2021. Donc bien en deçà du seuil de fermeture de la 2^e classe. Seul le SNUDI FO a défendu la non fermeture de cette école.
- A Amplepuis, l'école primaire Saint Claude Huissel ferme, puisque 4 élèves étaient prévus.

Quelques situations seront revues au CDEN, comme celle de l'école de St Germain Nuelles, où la fermeture de la 3^e classe était défendue par l'IEN. Cependant, la configuration de l'école (fusionnée à toute force avec la pression de l'IEN de l'Arbresle) ne permettrait pas cette fermeture. Belle ironie du sort !

Si la mobilisation du 24 juin a permis de faire baisser les seuils des classes de maternelles autres que les Grandes Sections Dédoubleées à 23,5 plutôt que 27,5 élèves/ classe, il n'en reste pas moins que la situation est très instable sur les écoles concernées.

Par ailleurs, les écoles qui ont fait connaître leur refus de création des GSD, ont certes eu gain de cause, mais à moyens constants.

Plus globalement, aucune mesure rassurante du côté du spécialisé, voire 2 fermetures sur des postes d'établissements spécialisés dans la logique de démantèlement de ces instituts et l'inclusion systématique.

Aucunes indications précises sur les postes de remplaçants, selon l'IA, 50 créations de postes seraient prévues. Se pose alors la question de : qui mettre sur ces postes de TR ?

Il ne faudrait pas également que les enseignants Titulaire de Secteur et des contractuels se retrouvent sur ces postes !

Rappelons également que les seuils d'ouverture et fermeture demeurent très élevés dans le Rhône !

C'est pourquoi le SNUDI FO revendique le recrutement des 60 candidats inscrits sur la liste complémentaire du CRPE 2021. L'IA a indiqué lors d'une audience, qu'il n'y avait aucune garantie que la formation REP+ pourra être rétablie pour l'année 2021-2022 !

Pour le SNUDI FO, il est urgent de baisser les seuils dans toutes les écoles, de rétablir les postes spécialisés (notamment en dégelant les postes RASED non pourvus).
C'est pour ces raisons, que le SNUDI FO a voté contre la carte scolaire.

Résultat du vote :

POUR : 2 voix : CFDT et UNSA

CONTRE : 2 voix : FO

ABSENTION : 6 voix : 5 FSU et 1 CGT

Ces mesures doivent encore être examinées en CDEN ce lundi 5 juillet. N'hésitez pas à solliciter le syndicat pour votre école !